



la Yechiva Ateret Jerusalem recherche traducteur hebreu / francais bénévole
des questions-réponses du Rav Chlomo Aviner - #118

**Oz lé-Israël et la section française du Machon Méïr
présentent:
Notre Maître, Le Rav Chlomo Aviner chlit''a
et Yehuda Benhamou discutent de la Paracha de la semaine:
"Tétsavé"**

<http://www.machonmeir.net/french/a-propos-de-la-paracha>

LES EXAMENS GENETIQUES PRENUPTIAUX

Question : Est-il bon de procéder à des examens pré-nuptiaux ?

Réponse : Absolument. Même si on n'est pas malade, on peut porter, sans le savoir, des gènes héréditaires qui risquent d'engendrer de graves maladies chez une partie des enfants. Il est donc hautement conseillé de subir ces examens avant toute proposition de mariage.

Certaines maladies héréditaires n'affectent que telle Communauté ; d'autres, l'ensemble du peuple juif, de sorte qu'il faut consulter les organismes compétents en la matière, comme le Centre "Dor Yécharim" (03) 5796710 et (02) 5372211 qui procèdent au dépistage des maladies héréditaires les plus fréquentes ; ces examens sont d'un coût relativement modeste. Les détails des analyses et le nom des patients sont tenus secrets ; on ne reçoit pour toute réponse que "oui" ou "non".

En prévenant la naissance d'enfants infirmes, ils empêchent la famille de passer par des affres sans fin, et les épargnent surtout aux enfants qui naîtraient de cette union. Si l'on préfère, on peut faire ces examens à titre privé dans les hôpitaux ou par l'intermédiaire des Assurances-Maladies. Les prix, relativement élevés, diffèrent sensiblement d'un endroit à l'autre (en moyenne 1200 Chékels, ce qui vaut la peine ; on se renseignera avant de choisir et l'on réfléchira à quels examens donner la priorité compte tenu de la Communauté à laquelle on appartient). Aucun détail n'est tenu secret.

On commet une erreur en estimant qu'on doit éviter de s'engager dans tous ces problèmes sous prétexte qu'on ne doit s'en remettre qu'à Dieu. La confiance en Lui et l'obligation de faire ce qu'on doit ne sont pas contradictoires.

Il est faux d'arguer qu'avant, lorsque ces examens n'existaient pas encore, tout se passait très bien malgré tout ; au contraire, bien des malheurs auraient pu être évités. Certes, jadis, la confiance en Dieu s'imposait d'elle-même ; mais, même actuellement, elle n'est pas entamée par la connaissance de ces questions. On aurait tort de considérer ses examens, faciles et rapides, comme des intrusions illicites dans le domaine secret du Divin.

Lorsqu'ils révèlent l'existence de risques pour les enfants à venir, on doit consulter les organismes compétents et son rabbin pour savoir à quoi s'en tenir. La "séparation" n'est pas forcément inévitable, surtout si les futurs mariés ressentent profondément qu'ils sont faits l'un pour l'autre, car la décision finale est, le plus souvent, l'aboutissement de conditions très complexes.

Même après le mariage – alors que, grâce à Dieu, tous les enfants sont en bonne santé -, il est bon, néanmoins, de procéder à ces examens préventifs au cas où, sans le savoir, les parents auraient des mêmes gènes porteurs de risques potentiels.

Signalons que les plus grands Maîtres des différents courants du Judaïsme prônent le recours à ces examens, le Rav Abraham Chapira, par exemple. Certains disent même : "Vous faites des bêtises et après vous venez pleurer"!?

On doit donc procéder à ces examens, avant (sinon, après) le mariage. Dieu vous assistera et vous donnera le mérite de fonder une famille juive sur les principes de la Fidélité.

Ce message entrant est certifié sans virus connu.

Analyse effectuée par AVG - www.avg.fr

Pour poser vos questions au Rav Chlomo Aviner chlit"à en ligne, cliquez:

<http://www.ozleisrael.org>

Les questions sont envoyées au Rav Chlomo Aviner chlit"à 2 fois par semaine, nous récupérons ses réponses et les insérons dans le site. Merci de votre patience.



Yechiva Ateret Jerusalem B.P. 1076 Jerusalem 91009 Tel : 02-6284101 Fax : 026261528

www.ateret.org.il Inscription et contact: mororly@bezeqint.net

